



**DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N°2013-127

*** * ***

Objet :

**Demande de prorogation de subvention.
Combe Salinière – Réservoir de Pioch Courbi**

Délibération affichée le :

L'an deux mille treize et le douze décembre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la commune de GIGNAC, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean Marcel JOVER, Maire.

Etaient présents :

MM. JOVER Jean Marcel - LASSALVY Christian – DEJEAN Anne Marie – GOMEZ René – EDMOND-MARIETTE Dominique – LECOMTE Olivier - BOSCH Jean Claude --- NOEL Martine – DELERIS Claudine – BOREL Christian (départ 19h30) - DEBONO Catherine - PANTANO Sylviane – DELVAL Valérie - SUQUET Maguelonne – LESAGE Lamyaa (arrivée 18h40) – CHRISTOL Marcel – LECLERC Joëlle - SERVEL Olivier – SOREL Joëlle - SOTO Jean-François

Pouvoirs : MM. BARRAL Claude à DEJEAN Anne Marie - LEROY Annie à SOTO Jean François

Absents : MM CONTRERAS Sylvie – SIDERIS André - CHAUSSY Stephan – ZORNIOTTI Arnaud – DIEZ Frédéric

Convocation du 05 décembre 2013

Mme DEJEAN Anne Marie est élue secrétaire à l'unanimité

Monsieur le Maire rappelle que le Conseil Général a attribué deux subventions de 132 000 € et de 115 000 € pour les travaux d'accroissement du réservoir de Pioch Courbi dans le cadre des travaux d'AEP de la Combe Salinière.

La procédure d'expropriation n'étant toujours pas achevée, il convient de solliciter, auprès du Conseil Général, une demande de prorogation de ces subventions.

Après avoir entendu l'exposé de son Président, le Conseil par **21 voix POUR (unanimité)**

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à solliciter, auprès du Conseil Général, une demande de prorogations de ces subventions.

Ainsi fait et délibéré à GIGNAC, les jour, mois et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Maire,
Jean Marcel JOVER.

Accusé de réception en préfecture
034-213401144-20131212-DEL2013
-127-DE
Date de réception préfecture :